

CHRONIQUE.

TLEMCEN. — Dans les deux dernières séances de la Société historique algérienne, M. le lieutenant Guiter — à qui la *Revue* est redevable de très intéressantes communications archéologiques sur la partie moyenne de la vallée du Chelif, — a lu deux curieuses légendes, l'une sur la fameuse prise de Tlemcen du temps de la dynastie des Beni-Zian, l'autre sur la construction du célèbre minaret de Mansoura. Le défaut d'espace nous oblige, dans ce numéro, de nous borner à cette courte mention.

TÉNÈS (Cartenna). — M. Gay, médecin de colonisation à Ténès nous écrit de cette ville qu'il a vérifié l'exactitude des inscriptions romaines, copiées récemment dans cette localité par M. le lieutenant Boucheseiche et insérées au dernier numéro de la *Revue*, pages 146 et 147. Il ajoute qu'une nouvelle épigraphe, gravée sur une pierre de mêmes forme et dimensions que celle où on lit les épigraphes précédentes, vient d'être découverte; et il nous en adresse cette transcription :

D. * M.
L. * SERVILIVS
BASSILAS * MIL.
LEG. I * MINER. *
STIP. * XXII *
VIXIT * ANNS
* LV H. * F. * C. (1)

« Aux Dieux mânes! Lucius Servilius Bassilas, soldat de la 1^{re} légion minervienne, a servi 22 ans et en a vécu 55. Son héritier a fait faire » (ce tombeau).

De grandes dalles ont été trouvées — ajoute M. Gay — au même endroit que les inscriptions funéraires. Au milieu de la pierre et vers son tiers est une excavation arrondie, suivie d'une rainure peu profonde aboutissant à un trou qui traverse toute l'épaisseur du bloc. Quelques centaines de médailles — presque toutes du Bas-

(1) Les signes séparatifs placés ici entre les mots ont la forme de cœurs dans le monument original.

Empire — ont été également recueillies. M Gay en décrit deux sommairement, toutes deux en bronze et de moyen module; l'une paraît appartenir à la colonie de Nîmes et a les deux têtes d'Auguste et d'Agrippa au droit et le crocodile au revers; la 2^e, ayant au revers un lien passant à droite, est peut-être une médaille de Ptolémée, dernier roi de Mauritanie. Enfin, on a ramassé encore au même lieu un grand nombre de lampes funéraires qui ne présentent rien de particulier.

La première légion citée dans l'épigraphie rapportée ci-dessus outre son surnom de Minervienne (*Minervia*) serait encore appelée *Pia, fidelis*. Elle est fréquemment mentionnée dans les inscriptions.

MONNAIE OBSIDIONALE D'ORAN.—M. le lieutenant Guiter nous adresse la communication suivante à ce sujet : — J'ai eu l'honneur d'entretenir la Société d'une pièce de monnaie espagnole (en cuivre rouge) frappée à Oran en 1691, et trouvée à Hammam-Rira (*Aquæ Calidæ*), lors des dernières fouilles faites dans cette localité (28 janvier 1859).

A cette époque, on découvrit dans ces mêmes ruines, une pierre calcaire commune, ayant les dimensions suivantes :

Largeur	1 ^m . 05.
Hauteur	0.. 72.
Épaisseur	0.. 40.

Elle a la forme d'un rectangle, et ses petits côtés sont terminés par des oreilles en forme d'assemblage à queue.

Un simple filet entoure une inscription composée de deux lignes et dont les lettres ont 12 millimètres de profondeur; la fin de la première, ainsi que le commencement de la deuxième, ont été graftés au ciseau; — au-dessous de l'épigraphie se trouve un écusson en relief, détruit en parti par les intempéries.

Dès mes premiers voyages à *Aquæ Calidæ*, j'avais été frappé de l'aspect de cette pierre, j'essayais vainement de deviner l'origine.

Un événement imprévu, — la découverte de la monnaie espagnole trouvée à quelques pas plus loin, — me fit supposer que l'écusson de la pierre n'était autre que celui de la médaille, et ce qui me fortifia dans cette hypothèse c'est que j'avais cru pouvoir lire dans ce qui reste de l'inscription une abréviation du mot *Hispania*.

Après avoir long-temps et à diverses reprises examiné cette pierre, je puis assurer qu'elle ne remonte point à une haute antiquité. Si je vous fais part de ces réflexions, c'est parce qu'elles

peuvent en faire naître d'autres, qui viendront jeter de la lumière sur l'objet qui nous occupe.

Ce monument énigmatique est déposé au musée archéologique de Miliana. On y lit COH... à la première ligne et...HISP à la 2^e.

Note de la rédaction. — M. Berbrugger a déjà fait connaître, par la voie de la presse locale, les deux types monétaires particuliers à la ville d'Oran. L'un est celui que M. le lieutenant Guiter vient de décrire et dont la bibliothèque-musée d'Alger possède quatre exemplaires; l'autre, dont cet établissement n'a qu'un exemplaire unique, est ainsi composé :

Au droit, — le nom de la ville d'Oran, avec les lettres disposées de la manière suivante, autour d'une fleurette centrale :

O
R A
N

Un grénétis encoint le champ et paraît avoir été entouré lui-même d'une légende dont il ne paraît plus que quelques amorces de lettres, le reste ayant été enlevé dans une opération de coupe qui rappelle celle des monnaies de la Compagnie d'Afrique.

Au revers, dans un grénétis, écusson aux armes d'Espagne écartelées de Castille et Léon, surmonté d'une couronne. M. Gaillard (*Description des monnaies espagnoles du cabinet de La Torre*) range ce type, ainsi que le précédent, sous la rubrique *Monnaies obsidionales et de nécessité*, et il le date de 1733, époque où Oran fut assiégé par les Maures (v. p. 451), et si complètement investi que l'argent ordinaire étant venu à manquer, le gouverneur, le marquis de Santa Cruz, fit frapper cette monnaie de cuivre. Les indigènes, quoique souvent battus, revenaient toujours à la charge, lorsque le 10 juin 1733, dans une sortie vigoureuse, la garnison remporta sur eux une victoire tellement signalée qu'ils perdirent l'envie de recommencer leurs attaques.

A l'année précédente, les auteurs des *Memorias sobre la Argelia* parlent de la perte du général gouverneur marquis de Santa Cruz, don Alvarès de Bazan y Silva (v. p. 89).

Quant au premier type, sa date répond à une époque où Oran était fréquemment assiégé par les indigènes, acharnés contre cette place qu'ils emportèrent enfin en 1708, à la faveur des embarras où la guerre de la succession avait plongé l'Espagne.

Avons-nous besoin de rappeler que le monogramme si connu I. H. S. est mis là pour *Jesus hominum salvator* ?

SOUSSA (*Hadrumetum*). — M. A. Espina, vice-consul de France à Soussa, en Tunisie, nous a adressé plusieurs communications d'où nous extrayons les passages suivants :

« Si vous me demandez où j'ai pris les médailles de ma collection, je vous répondrai que c'est en les retirant de la circulation où elles avaient la valeur d'une *kharrouba* (seizième de la piastre tunisienne ou *rial*), laquelle vaut quatre centimes de notre monnaie. C'est ainsi que se font d'ordinaire les collections numismatiques dans cette régence. Quant aux médailles d'or et d'argent, elles arrivent le plus souvent par les Arabes ou par des juifs qui reviennent de troquer à l'intérieur des produits indigènes contre des marchandises de fabrication européenne.

» Il fut un temps où les moindres paiements en monnaie de cuivre du pays pouvaient fournir au numismate collecteur sur 25 piastres tunisiennes de menue monnaie, par exemple, — constituant ce que l'on appelait alors *kouffa flous*, c'est-à-dire une couffe de kharroubes, aspres et bourbes, — une vingtaine et quelquefois plus de pièces antiques. De nos jours, et après le remaniement opéré par les deux beys précédents de tout le système monétaire actuellement en vigueur, et par suite aussi d'ordres émanés de hauts et puissants amateurs de Tunis et adressés à divers agents de la côte, pour s'y procurer à bon prix toutes les médailles en circulation ; de nos jours, dis-je, c'est par exception qu'on en trouve encore dans les villes.....

» J'ai cédé en 1853 mes meilleures byzantines à M. Duchalais, du cabinet impérial des médailles, sur l'assurance que me donna alors ce numismate distingué que quelques-unes d'entre elles, frappées à Carthage, enrichiraient peut-être notre collection nationale d'un type inédit. (Lettre du 13 juin 1859, restée égarée pendant plusieurs mois.)

» Ainsi que je vous l'ai promis, je m'empresse de vous transmettre l'inscription tumulaire si diversement lue par mes devanciers en archéologie tunisienne (*V. Revue africaine*, tome 3^e, p. 371), et qui me paraît, dans l'état d'exactitude minutieuse où je vous la donne, être le dernier effort possible pour la déchiffrer.

» Le professeur universitaire, M. Victor Guérin, chargé d'une mission historique et archéologique dans la Tunisie, aux frais du

savant M. le duc de Luynes, et sous la protection de M. le ministre de l'instruction publique et des affaires étrangères, vient d'en prendre un estampage qui ne saurait être plus fidèle que le dessin ci-annexé du sarcophage tout entier, dû au crayon de M. Amédée Gandolphe.

» Au reste, j'explique la diversité de lecture déjà signalée par l'encroutement calcaire qui a dû recouvrir tout-à-fait la 1^{re} et la 2^e partie de l'inscription, et n'a laissé voir aux lecteurs successifs qu'une partie de ce que des circonstances plus favorables m'ont permis de voir en entier après eux. Voici ce que je lis :

N^o 1.

MEMORIAE CASSIAE F..... DEO... VS CO.. IVGI
ET MATER FI
LIORVM SVO
RYM DIGNI
SSIME (1)

» M. Guérin lit ainsi la première ligne : *Memoriae Cassiae fecit Deodatus conjugii, etc.*, et il classe cette épitaphe dans la catégorie des inscriptions chrétiennes, conjecture assez justifiée par la présence du nom propre *Deodatus*, Dieudonné (2).

» Notre sarcophage est long d'un mètre 90 c., haut de 0,70 c., et large de 0,78 c. Abrité par une toiture en planches, il est situé entre le mur intérieur de *Bab el-Kharbi* et une *dokana*, ou estrade en maçonnerie qui sert de siège aux soldats de garde à cette porte. C'est aujourd'hui une *sebbala* ou réservoir ; deux becs en fer, placés au milieu des cannelures torsées qui flanquent le cartouche où sont les quatre dernières lignes de l'épitaphe, servent à aspirer l'eau renfermée dans la cavité du cercueil antique.

» Dans la cour intérieure de Zaouïa Zagag, à Soussa même, est une colonne en marbre servant de point d'appui à deux arcades qui font partie d'un portique. On y lit une inscription antique gravée en lettres très effilées. Dans une visite récente faite au cheikh de cet oratoire, en compagnie du commandant Bonaldi, officier instructeur

(1) Deodatus a fait (ce tombeau) à la mémoire de son épouse Cassia, très digne mère de ses enfants. — N. de la R.

(2) Le sarcophage sur lequel on lit cette inscription est tout-à-fait semblable à celui que l'on voit au musée d'Alger sous le n^o 137, et qui provient de Cherchel. — N. de la R.

des troupes du bey, j'en ai pris une copie. Malgré de minutieuses recherches faites au-dessous du mot RESTITVIT qui la termine, et qui sur un monument de cette forme annonce une colonne milliaire, je n'ai pu trouver aucune indication itinéraire (1). »

Voici l'épigraphie annoncée :

N° 2.

IMP. CAESAR M. AV
RELIVS ANTONINVS
PIVS AVG. PARTHICVS
MAXIMVS BRITANN
MAX. GERMANICVS
MAX. TRIB. POT XX
CONSVL IIII PAT. PAT.
RESTITVIT (2).

A *Zaouit Soussa*, village situé à 4 kilomètres S.-S.-O. de Soussa, j'ai copié l'inscription suivante gravée sur un bloc de marbre qui se trouvait à côté d'un chapiteau de beau marbre dont la base est enterrée et qui m'a paru remarquable par l'ornementation distinguée de son couronnement :

(1) Cette circonstance et la matière plus précieuse que d'habitude (marbre), où l'inscription est gravée, autorisent à conjecturer que c'est le milliaire central d'où partaient les routes secondaires conduisant aux villes qui entouraient *Hadrumetum*. — N. de la R.

« (2) L'empereur César Marc Aurèle, Antonin-le-Picux, Auguste, grand Parthique, grand Britannique, grand Germanique, investi pour la 20^e fois de la puissance tribunitienne, consul pour la 4^e fois, père de la patrie, a restitué (ce milliaire). »

L'étude des titres triomphaux et des mentions tribunitienne et consulaire nous fait attribuer cette dédicace à Caracalla, qui fut consul pour la 4^e fois en 213, et qui entra dans son vingtième tribunat en 217, année de sa mort.

Si cette attribution est exacte, notre inscription serait datée de 217 de J.-Ch. — N. de la R.

HYDATII
T. F. L. VMBRIO
ANTISTIO SATVR
NINO GV PATRONO
AEMILIVS MAIE
SIS CVM SVIS (1).

(Lettre du 21 février 1860.)

« Dans le courant de l'année 1859, le révérend père Félix a trouvé à la fameuse *Mahdia*, ville de la côte orientale de Tunis, un morceau de marbre cylindrique où se voit un fragment d'inscription coufique, c'est aujourd'hui ma propriété. M. V. Guérin en a pris un double estampage. Il mesure 0,40 c. longueur sur 0,50 c. de circonférence. Les plus lettrés des indigènes n'ont pu y déchiffrer que le nom de Mohammed qu'ils prétendent s'y trouver gravé sous forme d'arabesques (2).

« Sur la face opposée à cette épigraphe on voit, ou pour mieux dire on devine quelques caractères arabes trop frustes pour qu'on entreprenne de les reproduire.

« Dans un café attenant à un souk de Soussa, on a trouvé un bloc de marbre grossier et défectueux où une urne est sculptée assez grossièrement. Les indigènes croient que c'est un poisson.

« Sur un autre côté de cette même pierre, on remarque des amorces de caractères peut-être latins; et, sur une troisième face, il y a une inscription arabe en caractères coufiques, ce monument m'avait été indiqué comme présentant une inscription bilingue, punique, et libyque (3). J'en ai acquis la propriété pour 5 fr. (lettre du 8 mars 1860). »

A. ESPINA.

(1) « Les affranchis Hydatius fils de Titus, — à Vmbrius Antistius » Saturninus, homme très-illustre (*clarissime*, ou personnage sénatorial), » patron, Æmilius Maiesis avec les siens. » — N. de la R.

(2) M. Amédée Gandolphe a fait le dessin de ce fragment coufique et M. Espina a bien voulu nous l'envoyer avec sa lettre. (V. à la page 238.)

(3) Le dessin des trois faces de ce marbre, fait par M. Amédée Gandolphe, ne laisse aucun doute sur sa nature et sa destination. C'est un de ces marbres tumulaires en forme d'autel dont la face antérieure offre le cadre où devait être l'inscription. Une urne ou une patère, ou les deux à la fois se rencontrent, on le sait, sur les côtés de ces sortes de stèles. — N. de la R.

INSCRIPTION NUMIDIQUE. — On nous écrit de Constantine le 5 février 1860 :

Je crois vous être agréable en vous adressant un fac-simile de l'inscription qui a été déterrée récemment sous mes yeux, dans un jardin du Coudiat-Ati, à 600 mètres de Constantine. C'est une épitaphe en langue numidique, autant que je puis en juger par l'écriture. Je l'ai copiée aussi exactement que possible. Seulement, les lésions que l'on aperçoit sur la surface de la pierre, me font un devoir d'ajouter quelques observations au calque que je vous sou mets (V. la planche ci-contre).

1^{re} ligne : Les hachures tracées entre la 5^e et la 6^e lettres, vers la partie gauche sont destinées à reproduire un éclat de la pierre. La ligne commence par une brisure qui a enlevé l'angle gauche du cadre et peut être aussi une lettre.

2^e ligne : En partant du même côté, je signalerai les 6^e et 7^e caractères dont le dessin est en tout point conforme à celui de la pierre : mais, je n'oserai pas garantir le trait qui tombe de l'angle gauche de la 6^e lettre.

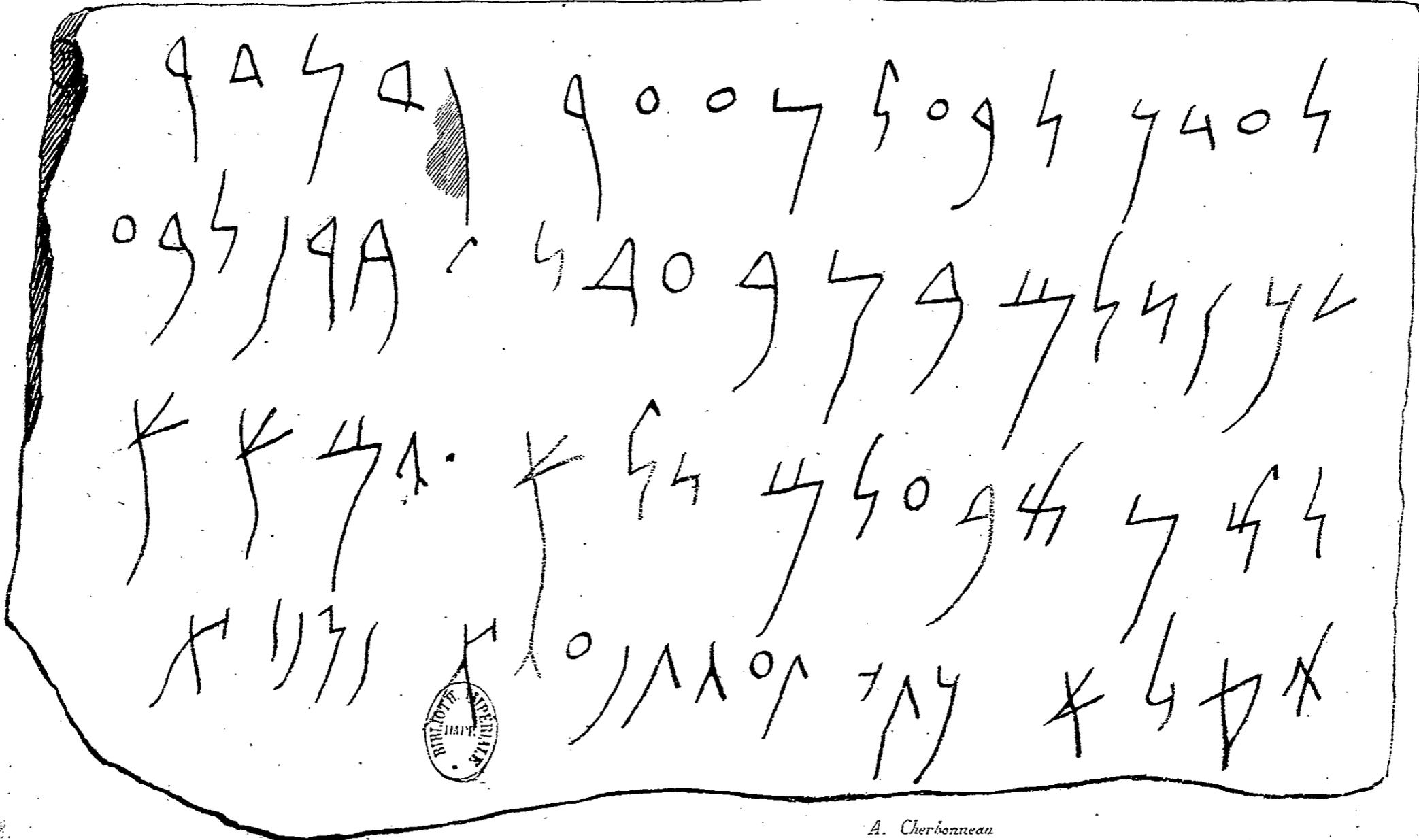
3^e ligne : Il y a un point à droite de la 4^e lettre; la 6^e forme le crochet dans sa partie supérieure. Quant à la 3^e et à la 5^e, toujours en prenant de gauche à droite, elles sont tellement prolongées par le bas, que leur appendice va rejoindre les lettres de la ligne gravée au-dessous.

A la 4^e ligne : j'ai remarqué que le 4^e caractère était muni d'un trait qui, combiné avec celui du sommet, figure assez passablement le Z de notre écriture cursive : mais un œil plus exercé reconnaîtra peut-être dans ce signe la lettre placée à droite de l'avant-dernière ligne.

Le petit bloc de calcaire bleuâtre sur lequel j'ai relevé cette épitaphe, appartient sans nul doute à la classe des monuments numidiques. Il est terminé par un frontispice triangulaire, forme très usitée au temps de Jugurtha et de Micipsa. La légende a été sculptée sur une surface plus lisse que le reste de la pierre, et entourée d'un cadre. On voit quelques brisures à l'angle gauche, ce qui fait douter que la première ligne soit complète.

C'est M. Bruyas, négociant à Constantine, qui a l'avantage de

trouvée sur la colline du Coudiat - Ati, à 600 mètres de Constantine. — Grandeur naturelle.



Lith. Brucke, Alger.

A. Cherbonneau

posséder le curieux monument funéraire, dont j'ai essayé de vous faire la description (1).

Agréez, etc.

A. CHERBONNEAU.

ABIZAR. — Dans la dernière séance de la Société historique algérienne, le Président a présenté une épreuve photographique parfaitement réussie du bas-relief, accompagné d'une inscription libyque, que M. Aucapitaine a découvert, l'an dernier, dans le village des Aït-Djennad (cercle de Tizi-Ouzzou). On doit cette épreuve à M. le capitaine Devaux, l'auteur d'une récente publication sur les Kabiles du Jurjura.

Nous avons donné ce bas-relief et cette inscription dans notre dernier numéro, d'après M. le lieutenant-colonel Wolf. La comparaison minutieuse avec la photographie de M. le capitaine Devaux, établit la parfaite exactitude de cette double communication.

EL-ESNAM. — M. le baron Aucapitaine nous écrit de Fort-Napoléon :

« J'étais, depuis quelques jours déjà, dans le douar de Si Taïeb bel-Aïd, aux Oulâd-Amar, entre Aumale et le bordj Bouïra; lorsqu'un soir, la conversation vint à tomber sur les ruines des Djouh'ala, à El-Es'nâm, petit monticule proche de nos tentes. Le lendemain, je m'empressai d'aller visiter ces vestiges.

» Ils consistent en une centaine de pierres taillées, dont quelques-unes sont de fort belles dalles, couvrant un espace d'environ cinquante mètres carrés. Plusieurs blocs portent encore des traces

(1) M. Cherbonneau a bien voulu nous adresser, depuis cet envoi, des estampages faits avec soin, sur les légendes des pierres numidiques trouvées en janvier dernier dans le cimetière chrétien.

La plupart des cippes où elles figurent sont allongés et surmontés d'un fronton triangulaire. Les attributs et ornements qu'on y peut distinguer, dit le savant archéologue de Constantine, sont : 1° un croissant et un astre; 2° un *bonhomme* de forme pyramidale à côté duquel se dresse un caducée. Nous ne trouvons pas de meilleure expression que celle de *bonhomme* pour qualifier ces figures grossièrement tracées au trait et tout-à-fait semblables aux dessins primitifs des plus jeunes enfants. — N. de la R.

de mortaises ; une douzaine sont encore debout, rangées en cercle irrégulier et rappellent les cycles druidiques de la Bretagne armoricaine : de là, sans doute, le nom d'idoles imposé par les Arabes. Ce sont évidemment des ruines romaines.

» Elles se trouvent à peu près sous la même parallèle que les ruines d'Aïoun-Bessem (le fort hexagonal).

» Environ cinq cents mètres plus loin, vers l'Est, et sur le même prolongement, se trouvent encore quelques débris : ce sont des pierres éparses sur le petit plateau d'Aïn-Mimoun, près de l'Oued-l'Akhal.

» Quelle était la destination de ces ruines ? C'est ce que vous pourrez décider beaucoup mieux que moi. L'examen des lieux m'enhardit cependant à vous présenter une hypothèse. Ces ruines n'occupent point une position militaire, puisque, placées sur un monticule peu élevé, elles sont commandées de tous côtés par des hauteurs. Ne doit-on pas y voir les traces d'une rustique villa, dont la fertilité des terrains environnants rend la présence sur ce point assez naturelle.

» On m'a également signalé des ruines de l'autre côté de l'Oued l'Akhal, dans la même direction que les précédentes, à Bîr-Che-nakra. Je les recommande au zèle archéologique de mon ami, M. Alcide Charroy, votre correspondant.

» Vous saurez, je n'en doute pas, tirer parti de ces humbles renseignements. »

MAHDIA. — Nous avons soumis à l'examen de notre savant orientaliste, M. Bresnier, le fragment d'inscription coufique mentionné ci-dessus, à la page 235 ; et voici la note qu'il nous adresse à ce sujet :

« Ce fragment d'inscription koufique laisse lire en partie la formule précatrice employée par les musulmans après le nom du prophète. Ce dernier est complètement effacé.

» On voit, à la ligne supérieure, les premiers mots de la formule

» en question : *صلى الله (على سيدنا محمد وآله)* dont la

» fin est à la seconde ligne : *و صحبه وسلم تسليما*

» Puis, un mot dont les lettres paraissent être : *فسلوة*, mais « qu'il serait téméraire de déterminer autrement, à cause de l'absence des mots suivants, dont le sens pourrait servir de guide. »

— Le journal espagnol la *Correspondencia*, contenait, il y a quelque temps, ce paragraphe, qui exige quelques explications :

« Les Maures prétendent qu'ils conservent les clés de Cordoue » et de Grenade. Les premières sont à Rabat et les deuxièmes à » Fez. Ces reliques de leur ancienne domination sont promenées » processionnellement dans les moments critiques et elles produi- » sent le plus grand enthousiasme pour la guerre. A Rabat, on a » promené solennellement les clés de Cordoue sur un plat d'ar- » gent et elles sont restées déposées pendant trois jours dans la » grande mosquée. »

Il est permis de douter que les clés de Cordoue et de Grenade soient restées entre les mains des Maures, puisque ces deux villes se rendirent aux Espagnols par capitulation, l'une en 1236 et l'autre en 1491, et qu'une des formalités inhérentes à la reddition d'une place est la remise de ses clés. Ainsi, quand Boabdil, dernier roi de Grenade, livra son palais de l'Alhambra, il mit entre les mains du vainqueur *les clés* de ce château, ainsi que Mariana le raconte au deuxième volume de son *Histoire d'Espagne* (p. 455). Ce qui aura donné lieu à la tradition rapportée plus haut, c'est que les Maures andalous, en quittant la Péninsule, emportèrent les clés de leurs maisons, dans la persuasion qu'ils pourraient y rentrer quelque jour — eux ou leurs descendants — s'il les avaient soigneusement conservées ; tandis que, dans le cas contraire, leurs immeubles resteraient pour toujours aux mains des infidèles. Quelques-unes de ces clés se rencontrent encore à Alger même, entre les mains de descendants des Maures andalous : leur partie annulaire, moitié fer et moitié cuivre juxta-posés, est en forme de trèfle. Le Musée d'Alger en possède une de ce genre et de cette origine, recueillie en 1840 à Cherchel, par le Conservateur, lors de la prise de possession de cette ville. Les habitants indigènes qui, sur l'ordre d'Abd-el-Kader, évacuèrent la place à notre approche, avaient abandonné quelques-unes de ces précieuses reliques, dans la confusion de leur retraite précipitée.

NÉCROLOGIE

La *Société historique algérienne* a fait une perte regrettable dans la personne de M. Hervin, sergent au 1^{er} régiment de tirailleurs indigènes, mort du choléra, pendant la dernière expédition sur la frontière du Maroc ; perte dont la nouvelle ne nous est parvenue qu'assez récemment.

M. Hervin, après avoir été pendant quelques mois employé auxiliaire de la Bibliothèque d'Alger, se sentant attiré vers l'état militaire, avait contracté un engagement dans le 1^{er} régiment de Zouaves. Blessé et fait prisonnier à l'affaire du Mamelon vert, devant Sébastopol, il avait été interné dans la ville d'Odessa, puis rendu à la paix. Passé plus tard dans le 1^{er} régiment de Tirailleurs indigènes, il était arrivé promptement au grade de sous-officier, lorsqu'une mort prématurée vint l'arracher à une carrière qui était de son choix et pour laquelle il possédait des qualités spéciales.

M. Hervin, un des anciens et bons élèves du collège d'Alger, avait un goût marqué pour les études archéologiques : partout où ses devoirs militaires l'appelaient en Algérie il recueillait avec soin et intelligence tous les monuments de l'Afrique ancienne qui s'offraient à ses regards. Il n'y a pas bien longtemps que, dans cette *Revue*, nous avons occasion de le citer avec éloge, à propos des documents pleins d'intérêt qu'il avait communiqués sur les ruines de Sour Djouab, l'antique Rapidî.

Sa mort inattendue prive la Société d'un correspondant instruit et zélé.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

La *Revue africaine* remonte au mois d'octobre 1856 ; de sorte que chacun de ses volumes, composé de 6 numéros, paraissant de deux en deux mois, avait l'inconvénient de chevaucher sur deux années différentes. Pour obvier à cet inconvénient, la *Société historique algérienne* a décidé, dans sa dernière séance, que la publication des numéros de son journal serait calculée en 1860 de manière à faire concorder à partir de 1861, chaque volume avec une seule et même année. Par ces motifs les numéros 22, 23 et 24, qui complètent la quatrième année de la *Revue*, paraîtront en mai, août et novembre 1860. A partir du mois de janvier 1861, les cahiers seront, comme par le passé, publiés tous les deux mois. MM. les souscripteurs ne devront donc pas s'étonner du mode exceptionnel de publication adopté cette année et dont nous venons de faire connaître les motifs.

Pour tous les articles non signés.

Le président, A. BERBRUGGER.